

# ACCUEIL DE LOISIRS

## Comment ça marche ?

2024  
2025

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 11 ans le mercredi et pendant les vacances scolaires. Les animations sont proposées en deux groupes : 3-6 ans et 6-11 ans. L'accueil peut comporter une sortie. **Tout accueil nécessite réservation et toute réservation doit être honorée ou annulée.**

### LES FORMULES D'ACCUEIL

Les mercredis  
& vacances scolaires

Journée  
Matin  
Matin + repas  
Après-midi

### INSCRIPTIONS/ RÉSERVATIONS

Les dossiers d'inscription doivent être constitués auprès du service éducation jeunesse et sports. Une fois l'inscription validée, les réservations se font sur l'Espace famille (accès depuis le site [latronche.fr](http://latronche.fr))

### OUVERTURE DU CENTRE Sauf jours fériés

- **Mercredi** : toute la journée (8h-18h) en période scolaire.
- **Vacances scolaires** : vacances d'automne, d'hiver et de printemps.
- **L'été** : 4 semaines / durant les périodes de fermeture, les enfants peuvent être accueillis dans un autre centre de loisirs avec lequel la ville a conventionné.

### LES HORAIRES

Aucune récupération ou dépose des enfants ne sont autorisées en dehors des horaires prévus.

#### Matin

Accueil .....entre 8h et 9h  
Départ .....entre 11h30 et 12h (formule matin)  
Ou .....à 13h30 (formule matin + repas)

#### Après-midi

Accueil .....à 13h30  
Départ .....entre 17h et 18h

#### Journée

Accueil .....entre 8h et 9h  
Départ .....entre 17h et 18h

### TARIFS

Les tarifs sont établis en fonction du quotient familial. Tout retard dans la récupération des enfants est facturé :

- En cours de journée, l'accueil commencé est facturé.
- Le soir : forfait de 18 € pour tout retard après 18h.



### QUAND ANNULER/ RÉSERVER ?

Toutes les demandes se font sur l'Espace famille ou auprès du service EJS.

#### • Réservations :

L'avant-veille (jour ouvré) avant 16h.

#### Par exemple :

avant lundi 16h pour mercredi,  
et avant jeudi 16h pour lundi.

#### • Annulations :

Une semaine avant. Les annulations effectuées après ce délai seront facturées.

#### Par exemple :

le mercredi qui précède pour l'accueil du mercredi.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT ET CRÉATION DE DOSSIER

Service éducation, jeunesse et sports

Villa des Alpes 5, rue Doyen Gosse

04 76 63 33 40

[centre.loisirs@ville-latronche.fr](mailto:centre.loisirs@ville-latronche.fr)

Centre de loisirs

11-13 rue Doyen Gosse

04 76 63 38 22

[latronche.fr](http://latronche.fr)

